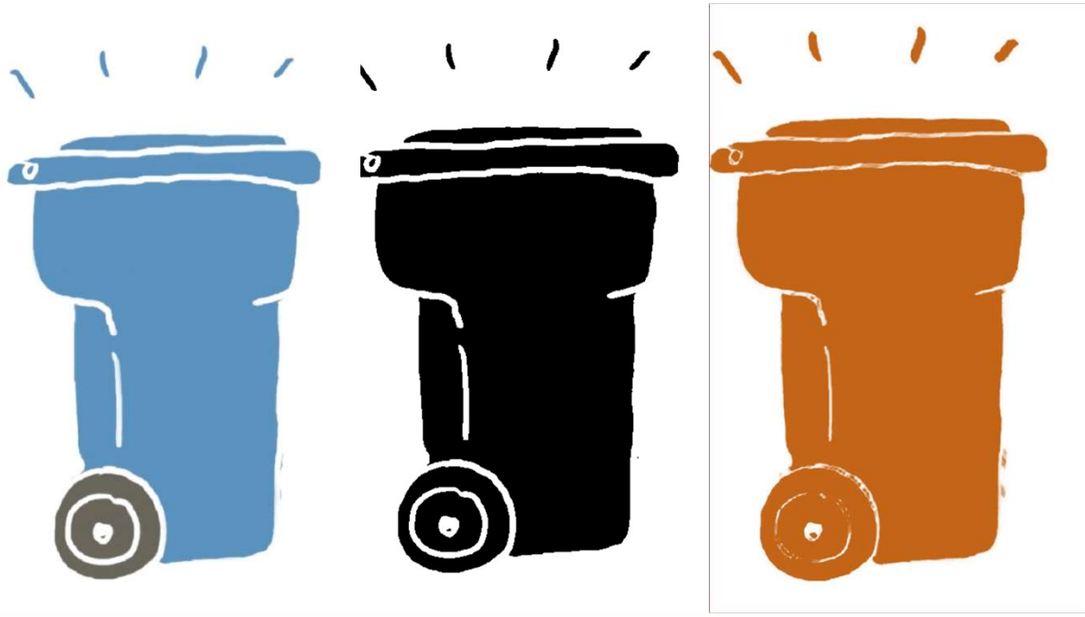
Rapport 2025 du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC de Montcalm à l'intention du MELCCFP

MRC de Montcalm
Entre futur et nature



Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
SECTEUR RÉSIDENTIEL **Mesures favorisant une communication efficace et soutenue**			
Campagne hebdomadaire de diffusion des bonnes pratiques en GMR dans les médias numériques	2023	Réalisée	Plusieurs chroniques publiées sur le site web / Facebook de la MRC traitent de cet aspect. En complément à cette mesure, une grosse campagne publicitaire sur la GMR (*Devenons moins nuls avec nos déchets*) a eu lieu en 2025 et début 2026, laquelle comportait une multitude de mesures d'ISÉ (voir le sommaire au bas du tableau pour les détails sur les mesures 2025) visant l'amélioration des pratiques de tri et la réduction de l'enfouissement.
Faire la promotion des écocentres	2025	Réalisée	La promotion des écocentres a fait partie de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Communications sur les différents types de matières acceptées dans chaque collecte.	2024	Réalisée	Cette mesure a fait partie de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Quiz inter-municipal annuel pour devenir un pro du tri	2025	Réalisée	Cette mesure a été remplacée par un jeu de tri qui est déployé lors de kiosques GMR animés par la MRC lors d'événements municipaux à thématique environnementale. Les citoyens sont invités à tester leurs connaissances GMR et des conseils sur la réduction à la source, le réemploi et le tri leur sont donnés.

Rapport 2025 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Diffusion sur le site web de la MRC d'un bilan annuel des résultats GMR et de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du PGMR.	2024	Réalisée	Le bilan 2025 de la mise en œuvre de notre PGMR a été diffusé et peut être consulté sur notre site web.
Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de fosses septiques à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide faisant la promotion des différentes options de recyclage de leurs boues.	2026	À venir	
Élaboration et diffusion d'un bottin des récupérateurs, recycleurs et centres de tri des résidus CRD de notre territoire	2025	Réalisée	Cette mesure a été remplacée par un dépliant d'information visant la saine gestion des résidus CRD lors de chantiers (citoyens ou entrepreneurs), lequel a été produit début 2026 dans le cadre de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Encourager le recyclage des piles dans les écoles du territoire	2023	Réalisée	Les informations du concours d'ENvironnement JEUnesse et Appel à Recycler visant le recyclage des piles dans les écoles ont été transmises aux commissions scolaires du territoire pour diffusion interne à leurs écoles.
Développement et diffusion en ligne d'un document ISÉ traitant des modifications règlementaires et/ou des incitatifs au changement de comportements sur le territoire en lien avec la GMR.	2026	À venir	
Encourager et promouvoir le réemploi d'articles usagés dont les citoyens veulent se départir et qui sont toujours fonctionnels.	2025	Réalisée	La promotion du réemploi a fait partie de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de résidences saisonnières à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques.	2027	À venir	
Augmenter la promotion des pratiques d'herbicyclage et de feuillicyclage et uniformiser la promotion de ces pratiques à travers toutes les municipalités du territoire.	2025	Réalisée	La promotion des pratiques d'herbicyclage et de feuillicyclage a fait partie de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Compensation des émissions de GES de l'administration de la MRC à travers le financement d'activités éducatives sur la GMR en milieu scolaire	2024	Réalisée partiellement	Le budget de cette mesure a plutôt été réinvesti en 2025 dans la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchet.* Des ateliers scolaires sur la GMR sont prévus en 2026.

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Tenue d'un événement annuel dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets afin de sensibiliser la population à la réduction.	2026	À venir	
En complément à la mesure précédente, offrir aux citoyens en partenariat avec une firme spécialisée des conférences et des ateliers pratiques conviviaux sur la notion du zéro déchet.	2026	À venir	
Programme soutenu d'ISÉ à travers une publication GMR biannuelle visant à répéter et ajuster les messages importants déjà transmis et à favoriser les changements d'habitudes et l'atteinte des objectifs du plan d'action.	2024	Réalisée	Campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur résidentiel auxquelles les citoyens sont invités à participer et le distribuer aux citoyens	2024	Réalisée	Campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Mesures réglementaires			
Règlementer les plastiques et matières à usage unique	2024	Réalisée partiellement	Les sacs en plastiques (même bio dégradables) sont désormais interdits dans le bac brun et pour la collecte des feuilles. Ils sont aussi interdits pour la collecte des résidus versts en sacs.
Encadrement règlementaire visant les organisateurs d'événements publics de déployer les équipements de gestion des matières résiduelles adéquats et d'en assurer le tri lors de leurs activités sur le domaine public.	2026	À venir	
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			
Réaliser une étude des besoins visant à déterminer le meilleur moyen de favoriser le réemploi des textiles et des encombrants sur notre territoire	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Réaliser une étude afin d'évaluer le meilleur scénario à mettre en place pour permettre de valoriser un maximum de boues de fosses septiques au meilleur coût possible pour nos municipalités locales.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Analyser les résultats du projet pilote de collecte du verre dans la municipalité de Sainte-Marie-Salomé et évaluer la pertinence d'un déploiement à plus grande échelle dans la MRC	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Faire l'étude des besoins quant à l'option des conteneurs semi-enfouis.	2027	À venir	

Rapport 2025 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Réaliser une étude des besoins et de faisabilité pour la desserte municipale des multilogements non desservis par le service de collecte des matières organiques. Selon les résultats de l'étude, assurer la collecte des MO dans tous les multilogements du territoire (desserte municipale ou obligation règlementaire de desserte privée).	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Implantation d'une brigade verte estivale afin de promouvoir sur le terrain de saines habitudes de GMR auprès des citoyens et des ICI.	2025	Réalisée	1ère année d'opération en 2025.

Rapport 2025 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Mesures favorisant une meilleure uniformisation territoriale			
Déclaration de la compétence GMR (collectes 3 voies et écocentres) par la MRC	2023	Réalisée partiellement	La déclaration de compétence pour le volet collectes a été réalisée et est en vigueur depuis le 1er janvier 2024 ; Celle pour le volet écocentre est présentement sous analyse en parallèle avec l'étude écocentre qui se termine dans les prochaines semaines.
Optimisation du réseau d'écocentres de la MRC	2024	Réalisée partiellement	L'étude d'optimisation du réseau d'écocentre avec l'appui de la firme d'experts-conseil Stratzer sera complétée dans les prochaines semaines. Une décision sera alors prise par les élus sur la suite à donner à cette étude.
S'assurer que les boues municipales soient valorisées au maximum. L'objectif est d'uniformiser les pratiques d'épandage qui sont déjà réalisées par certaines municipalités à travers toutes les municipalités.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Évaluer le potentiel d'optimisation et d'uniformisation des collectes municipales des matières résiduelles dans le prochain appel d'offres pour le service de collecte à trois voies.	2025	Réalisée	Modifications apportées dans les devis sur certains éléments afin d'uniformiser davantage les services entre les municipalités et favoriser la réduction de l'élimination.
Uniformiser à travers toutes les municipalités la distribution de compost aux citoyens (reçu à travers la clause de ristourne dans le contrat avec le fournisseur de services). Promouvoir son utilisation corporative pour les besoins municipaux liés à l'aménagement et à l'horticulture.	2024	Réalisée	Les municipalités distribuent le compost aux citoyens intéressés à travers leur journée verte municipale.
Subventionner l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables et de couches lavables. Comptabiliser sur la base de moyennes les quantités de MR ainsi détournées de l'enfouissement à travers la subvention et diffusion des résultats.	2024	À réévaluer	Mesure sujette à réévaluation
Poursuivre les collectes itinérantes de résidus domestiques dangereux (RDD) offertes à tous les citoyens de la MRC (tant et aussi longtemps qu'une méthode plus efficace n'a pas été déterminée).	2023	Réalisée	5 collectes itinérantes de RDD ont été réalisées en 2025
SECTEUR ICI **Mesures favorisant une communication efficace et soutenue**			

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Faire la promotion de la réduction à la source auprès de nos commerçants à travers une offre plus développée de produits en vrac (par exemple, promotion du Circuit Zéro Déchet).	2027	À venir	
Campagne de sensibilisation dédiée à la récupération des plastiques agricoles. De l'éducation auprès des agriculteurs quant aux bonnes pratiques de gestion de ces plastiques est nécessaire pour obtenir un produit qui soit récupérable.	2025	À venir	Mesure reportée. La décision à prendre suite à l'étude sur l'optimisation des écocentres viendra impacter cette mesure.
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur ICI auxquelles les ICI sont invités à participer et le distribuer aux ICI. Mettre l'emphase sur le pourquoi des mesures et les gains (environnementaux, économiques, sociaux) à obtenir à travers l'effort qui est demandé aux ICI.	2024	Réalisée	Cette mesure a été remplacée par un dépliant d'information visant l'amélioration des pratiques de GMR pour les ICI et offrant un accompagnement gratuit de la MRC, lequel a été produit début 2026 dans le cadre de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Mettre l'emphase avec la brigade verte sur l'augmentation de la récupération et de la valorisation des matières du secteur ICI, en ciblant en priorité les principaux générateurs.	2026	À venir	
Mesures réglementaires			
Obliger le secteur multilogement et les ICI n'étant pas desservis par le contrat de collecte municipal (non assimilables) à récupérer les matières organiques, avec reddition de comptes à chacune des municipalités.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Obliger le secteur multilogement et les ICI à récupérer les matières recyclables avec reddition de compte à chacune des municipalités. Évaluer les possibilités qu'offre la modernisation du système de collecte sélective avec ÉEQ pour ces secteurs.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
S'assurer de la récupération de tous les plastiques agricoles qui seront couverts par la REP en fonction des dates d'entrée en vigueur pour les différents types de produits.	2024	Réalisée partiellement	Des démarches on été réalisées auprès d'Agrirécup afin d'avoir des points de dépôts, sur le territoire de la MRC, pour les différents types de plastiques agricoles. Certains produits sont déjà acceptés dans un ou des points de dépôt à l'intérieur de notre territoire (ex : pellicules d'ensilage, Contenants, Sacs de vrac), mais d'autres non. 2 rencontres d'échanges avec différents acteurs du système dans Lanaudière, dont Agrirécup, ont été tenues en 2025 visant la tubulure acéricole.
Réalisation d'une étude auprès du secteur ICI (en priorisant les gros générateurs) afin de mieux connaître la nature des matières résiduelles générées, leurs quantités, leurs emplacements et leurs traitements.	2024	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Élaboration par chaque administration municipale du territoire d'un plan de gestion simplifié des MR produites par leurs activités.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Évaluation de la possibilité d'intégrer certains types d'ICI ciblés non assimilables dans la collecte municipale des matières organiques. Cette mesure vise à établir l'intérêt ou non d'élargir le service de collecte municipale des MO à certains ICI ciblés et compatibles entre eux en termes de types d'équipements et de fréquence de collecte, versus une obligation règlementaire généralisée de desserte privée.	2024	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Faire l'analyse de l'intérêt, de l'offre et des besoins entre certains commerces alimentaires (épiceries, dépanneurs, etc.) et les banques alimentaires du territoire afin de réduire le gaspillage alimentaire.	2026	À venir	
Mesures favorisant une meilleure uniformisation territoriale			
Augmenter le niveau de desserte en équipements de récupération (matières recyclables et organiques) dans les principales aires publiques de toutes les municipalités. Évaluer les possibilités qu'offre le système modernisé de collecte sélective avec ÉEQ à cet effet.	2026	À venir	
Établir un réseau de partage des connaissances de type Google group entre tous les employés municipaux dédiés à la GMR.	2024	Désuette	Mesure abandonnée, puisque c'est désormais la MRC qui a la compétence et qui gère les dossiers touchant à la GMR.

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
Doter les bâtiments administratifs de la MRC de la certification ICI on recycle + (niveau mise en oeuvre) et encourager nos municipalités locales à faire de même.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Encourager toutes les municipalités à compenser leurs émissions de GES à travers le financement d'activités éducatives sur la GMR en milieu scolaire.	2027	À venir	
SECTEUR CRD Mesures favorisant une communication efficace et soutenue			
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur CRD auxquelles les entrepreneurs du secteur sont invités à participer et le leur distribuer. Mettre l'emphase sur le pourquoi de chaque mesure et les gains (environnementaux, économiques, sociaux) à obtenir à travers l'effort qui leur est demandé.	2024	Réalisée	Cette mesure a été remplacée par un dépliant d'information visant la saine gestion des résidus CRD lors de chantiers (citoyens ou entrepreneurs), lequel a été produit début 2026 dans le cadre de la campagne publicitaire *Devenons moins nuls avec nos déchets* .
Conscientiser les entrepreneurs lors de l'octroi des permis de construction et de rénovation quant à l'importance de récupérer les résidus de CRD. Les encourager à transmettre les documents de récupération/valorisation des résidus CRD à la municipalité émettrice du permis afin de pouvoir suivre l'évolution des volumes détournés de l'enfouissement.	2025	À venir	Reportée en 2026.
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			
Réaliser une étude quant aux meilleures options de valorisation (écocentres, obligation règlementaire, etc.) à implanter sur le territoire pour maximiser la récupération/valorisation des résidus CRD de l'ensemble des entrepreneurs CRD du territoire, peu importe leur taille. Évaluation des volumes annuels de CRD générés, des taux, des lieux de valorisation et des coûts actuels, des enjeux à une meilleure gestion de ces résidus, des pistes de solution, etc.	2027	À venir	
Implantation d'un projet pilote de réemploi de résidus de CRD pouvant être réemployés dans un ou plusieurs écocentres du territoire (zone dédiée au réemploi des résidus CRD en bon état).	2025	À venir	Mesure reportée. La décision à prendre suite à l'étude sur l'optimisation des écocentres viendra impacter cette mesure.
Le plan simplifié de gestion de matières résiduelles de toutes les administrations municipales (mesure No ICI-9) devra avoir un objectif commun, soit de valoriser 100 % des résidus CRD qu'elles génèrent et pour lesquels des options de valorisation viables sont établies. Compilation par nos administrations des quantités ainsi détournées de l'enfouissement.	2025	À venir	Mesure reportée, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2025	Commentaires
MESURES TRANSVERSALES **Surveillance et suivi**			
Recherche en continu de programmes de subvention et d'appels de proposition visant l'amélioration des pratiques et de la performance GMR du territoire.	2024	Réalisée (en continu)	L'étude écocentre a été partiellement subventionnée par le fond municipal vert de la FCM. Le reste de l'étude, ainsi que la campagne GMR 2025-2026, sont subventionnées via le FRR. Au terme de l'étude écocentre et en fonction de ses recommandations, la recherche de subventions spécifiques à la mise en place des infrastructures sera effectuée.
Évaluation en comité de façon biannuelle du niveau d'avancement de la mise en oeuvre des mesures du PGMR selon l'échéancier prévu.	2024	Réalisée (en continu)	La planification annuelle de la mise en œuvre des mesures du PGMR et des ressources associées est évaluée à l'interne avec la direction de la MRC, puis présentée à l'élu porteur du projet PGMR. Des rétroactions avec le porteur du projet, ainsi qu'avec le conseil des maires, ont lieu en cours d'année sur certaines mesures phares (ex: campagne GMR ; brigade verte ; collectes RDD ; etc.)

Sommaire des mesures d'ISÉ déployées en 2025 dans le cadre de la campagne *Devenons moins nuls avec nos déchets !*

1- Distribution d'un guide simple d'aide au tri et d'un autocollant à l'effigie de la campagne (cette poubelle est moins nulle) à l'ensemble des citoyens (plus de 26 000 copies) ;
2- Développement d'un microsite annexé à notre page Internet sur la GMR afin de centraliser toutes les informations relatives à la campagne ;
3- Affichages publicitaires à l'effigie de la campagne sur les abribus et les autobus de la MRC ;
4- Publicités sur les réseaux sociaux afin de maximiser la visibilité de la campagne et de diriger vers le microsite pour pousser plus loin l'éducation aux bonnes pratiques ;
5- Présence d'une brigade verte estivale et achat de vélos électriques afin d'inspecter la qualité du tri dans les bacs roulants et de faire de la sensibilisation ciblée avec les citoyens ;
6- Impression d'accroches-bac permettant de faire une meilleure éducation et sensibilisation des citoyens sur les consignes à respecter.
7- Tenue de kiosques GMR lors de différents événements municipaux à thématique environnementale afin de sensibiliser les citoyens aux 3RVE et aux bons gestes de tri.